

Alexandre Mayol et Simon Porcher Il faut agir à la fois sur l'offre et la demande d'eau potable

L'économiste et le professeur en sciences de gestion mettent en exergue deux enjeux économiques majeurs face à la sécheresse qui sévit : la construction du prix de l'eau en France et la mesure de sa consommation réelle par les ménages

Alors que la France fait face à l'une des plus grandes sécheresses de son histoire moderne, les propositions de mesures pour limiter la consommation d'eau se multiplient. Eric Piolle, maire de Grenoble, a suggéré de mettre en place une tarification progressive, avec un prix de l'eau qui augmenterait en fonction de la consommation. Plus récemment, Julien Bayou, député de Paris, a proposé d'interdire les piscines privées en cas de sécheresses répétées. La gestion de l'eau est un sujet de débat récurrent. En 2021, une commission d'enquête parlementaire, créée par le groupe La France insoumise, a formulé 76 propositions pour améliorer la gestion de l'eau en France. Dans un contexte d'urgence environnementale, il faut activer des leviers efficaces pour agir à la fois sur l'offre et la demande d'eau potable. Selon l'Observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement, 20 % de l'eau produite sont perdus chaque année, en raison de fuites sur les réseaux de distribution. Cela représente 1 milliard de mètres cubes d'eau, soit la consommation annuelle de 18 millions d'habitants. Le réseau d'eau potable a été développé au cours de la première moi-

tié du XX^e siècle. Depuis, certains réseaux ont été largement renouvelés tandis que d'autres sont devenus vétustes, particulièrement dans les zones rurales. Il apparaît urgent, non seulement de réduire les fuites, mais aussi d'investir pour intégrer les nouvelles technologies de recherche de fuites sur l'ensemble des réseaux. Quelques leviers devraient être activés rapidement pour améliorer la qualité du réseau : obligations réglementaires d'un taux de fuite minimal à atteindre au terme d'un délai fixé par la loi ; assortir le non-respect de ces délais de sanctions dissuasives pour inciter à ces investissements.

Dessalement, géo-infiltration...

L'innovation est un enjeu essentiel de l'amélioration de l'offre. Les deux plus grandes entreprises mondiales de gestion de l'eau sont françaises [Veolia et Suez] et ont autour d'elles un écosystème d'hydroentrepreneurs. Face à la raréfaction de la ressource en eau, il faut investir dans les technologies de Dessalement de l'eau, dans la géo-infiltration, qui consiste à réinjecter de l'eau d'une nappe à l'autre, ou encore dans l'économie circulaire de l'eau. La valorisation des eaux

usées, pour un usage agricole par exemple, est un bon moyen de diminuer les tensions sur les milieux naturels. Les solutions développées spécifiquement pour certains territoires en France et l'expérience des pays touchés par un manque d'eau, comme Singapour, doivent être sources d'inspiration.

Il apparaît également nécessaire de questionner la construction du prix de l'eau en France. Celui-ci se compose de deux parties : un abonnement fixe et une part variable qui dépend de la consommation. Contrairement à ce que l'on peut observer dans l'électricité par exemple, le prix pour 1 mètre cube est unique toute l'année et ne s'ajuste pas en fonction des pics d'utilisation dans une journée. De plus, on constate que les consommateurs connaissent mal le prix de l'eau qu'ils paient, à l'inverse du prix du gaz ou de l'électricité. En effet, la plupart des habitations collectives sont

aujourd'hui facturées sur une base estimée et non réelle, ce qui ne facilite pas la transparence pour l'usager.

En commençant par donner aux ménages l'information sur leur consommation réelle d'eau potable, il sera possible d'agir sur les incitations tarifaires à réduire la facture d'eau. Pourquoi consentir des efforts s'ils ne sont pas visibles ? La piste de compteurs intelligents et connectés, comme le développent certains acteurs, pourrait permettre de développer les outils de gestion de l'eau intelligents : on peut imaginer des solutions innovantes en cas de sécheresse, comme diminuer de 20 % la facture estimée des ménages ayant réussi à diminuer de 20 % leur consommation par rapport à l'année précédente. On ne peut responsabiliser le consommateur qu'en lui donnant la pleine information sur sa consommation.

Tarification antigaspillage

Dans le contexte de sécheresse, la question de la tarification progressive est récurrente. Plusieurs collectivités ont d'ailleurs opté pour une tarification progressive de façon permanente. A Dunkerque, un tarif écosolidaire consistant à faire payer plus cher les gros consommateurs que les petits a été mis en place. Nos études ont montré qu'une telle mesure était efficace pour réduire la consommation. Néanmoins, la tarification progressive peut être socialement régressive pour les familles nombreuses, ce qui doit être pris en compte. Le Syndicat des eaux du Dunkerquois a ainsi mis en place une tarification sociale pour les titulaires de la couverture maladie universelle, afin de pallier les effets négatifs

de la tarification progressive sur les ménages les plus démunis.

L'idéal est de pouvoir différencier pour chaque ménage le niveau de consommation normal au-delà duquel un tarif antigaspillage dissuasif serait imposé. C'est ce qui a été mis en place en Californie. Une consommation type d'eau est calculée pour chaque ménage en fonction du nombre de personnes, des conditions météorologiques, et de la taille de l'espace extérieur de l'habitation s'il s'agit d'une maison. La tarification antigaspillage est déclenchée automatiquement quand la consommation d'eau du ménage dépasse le niveau de consommation normal attendu.

L'amélioration de la gestion de l'eau en France suppose de changer de paradigme. Il faut passer d'une culture de l'abondance, où la France était jusqu'à présent relativement épargnée par la sécheresse, à une réelle prise en compte du risque de raréfaction de la ressource. Les solutions pour mieux gérer l'offre et la demande doivent être pensées à moyen terme : que pouvons-nous faire dès aujourd'hui pour gérer un état de sécheresse qui pourrait être permanent dès 2030 ? ■

Alexandre Mayol est maître de conférences en économie à l'université de Lorraine et titulaire de la chaire ressources naturelles et économie locale; **Simon Porcher** est professeur des universités en sciences de gestion à l'université Paris Panthéon-Assas

Nous devons adapter notre système alimentaire dès à présent face à la crise climatique

Un collectif de treize universitaires appelle le gouvernement à sortir d'une gestion de crise perpétuelle du secteur de l'élevage et à orienter la consommation vers d'autres produits, moins gourmands en eau. Il prône une évolution durable de l'agriculture

Il fait chaud et sec depuis des mois... La sécheresse, qui sévit encore dans une grande partie de l'Europe, serait la pire depuis le début des relevés, en 1959, et peut-être même depuis cinq cents ans. Alors que ces épisodes restaient localisés sur certains bassins-versants en fin d'été, ils sont devenus plus fréquents et plus étendus.

De la Norvège à l'Espagne, les fleuves rétrécissent, les lacs se vident, les nappes phréatiques s'abaissent. Si les humains continuent à émettre des gaz à effet de serre au rythme actuel, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoit une augmentation de la température de 3,9 °C d'ici à 2050, qui causerait des sécheresses de cette ampleur au moins une année sur deux.

Parmi les victimes, l'élevage. Selon les statistiques du ministère de l'Agriculture, le déficit de récolte des prairies était de 21 % au 20 juillet 2022, mais, depuis, la sécheresse s'est accentuée, induisant plus de pertes. En août, les éleveurs donnent déjà au bétail la nourriture prévue pour l'hiver. En ajoutant la hausse des prix des engrais, des céréales et des oléoprotéagineux renforcée par l'invasion russe en Ukraine, la situation devient intenable pour les

éleveurs français dont une partie pourrait disparaître faute de pouvoir compenser l'augmentation des prix de production.

Faudrait-il alors augmenter les subventions pour le secteur de l'élevage ? La politique agricole commune (PAC) lui consacre déjà des sommes considérables sans modifier le système de production en profondeur.

Fort prélèvement de ressources

L'élevage, déjà critiqué d'une part pour sa forte contribution aux émissions de gaz à effet de serre (méthane) et d'azote (ammoniac, nitrates) et d'autre part pour sa faible efficacité protéique, est maintenant fragilisé par la sécheresse. Par exemple, la production de 1 kilo de protéines de viande bovine française demande en moyenne 12,5 kilos de protéines végétales. Pour le porc, dont l'essentiel de la ration est comestible pour les humains, 1 kilo de protéines animales requiert l'utilisation de 2,4 kilos de protéines végétales. Il en résulte un fort prélèvement de ressources, un besoin accru d'eau et de surface. Ainsi, selon Greenpeace, 71 % des terres agricoles européennes servent à nourrir le bétail.

En France, les céréales accaparent 71 % des surfaces agricoles irriguées. Et le maïs, à lui seul, uti-

lisé surtout pour nourrir les animaux, en occupe la moitié. Quant aux prairies, leur arrosage a triplé depuis dix ans. L'alimentation des vaches laitières comprend de l'herbe (36 % en moyenne), mais aussi du maïs fourrager (42 %), des céréales et des oléoprotéagineux, dont le soja, ainsi que divers compléments alimentaires (22 %). Or, ces végétaux ont besoin d'immenses quantités d'« eau bleue » issue de prélèvements dans les nappes phréatiques, les rivières, les fleuves et les retenues d'eau. Alors qu'il suffit de 38 litres d'eau bleue pour faire pousser 1 kilo de haricots, il faut en prélever en



LES ÉPISODES DE SÉCHERESSE SONT COUPLÉS À UNE FORTE DEMANDE D'EAU DE LA PART DE L'ÉLEVAGE ET DES CULTIVATEURS QUI LE FOURNISSENT

moyenne 315 litres pour produire 1 kilo de bœuf et 406 litres pour 1 kilo de porc français.

Amenés à se répéter, les épisodes de sécheresse sont couplés à une forte demande d'eau de la part de l'élevage et des cultivateurs qui le fournissent, rendant cette pratique de plus en plus difficile et coûteuse. D'où la nécessité d'adapter notre système alimentaire dès à présent.

Accélérer la transition

La solution n'est pas la gestion de crise perpétuelle. L'Etat devrait suivre la recommandation de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) en obligeant les centrales d'achat des distributeurs à appliquer des tarifs planchers d'achat aux éleveurs qui compensent, du moins en partie, l'augmentation de leurs coûts de production.

Cette remontée des prix d'achat aux producteurs augmentera mécaniquement les coûts pour les distributeurs et probablement pour les consommateurs finaux, mais cette hausse est inéluctable tant les circonstances exceptionnelles de cet été sont appelées à se reproduire.

Le gouvernement doit comprendre qu'il faut en finir avec la « technique du pansement » qui aide les agriculteurs à coups d'ar-

gent public afin de conserver un prix bas pour le consommateur. En finir aussi avec les « actions de communication pour valoriser la viande porcine, la charcuterie » annoncées par le ministre de l'Agriculture qui veut inciter les Français à manger tout autant, voire plus de viande malgré l'augmentation des coûts et l'impact de l'élevage.

Si ces solutions semblaient pertinentes dans le cas de crises exceptionnelles, elles s'avèrent contre-productives et particulièrement onéreuses sur le long terme dans le cadre d'une évolution durable de l'agriculture. Ce n'est pas en mettant sous perfusion un système agroalimentaire inadapté qu'on répondra aux principes de résilience, de lutte pour le climat et de juste redistribution des productions agricoles entre les élevages des pays riches et les populations affamées par la pénurie et l'augmentation du prix des céréales.

Les aides doivent au contraire encourager et accélérer la transition, favoriser la reconversion des agriculteurs et surtout orienter la consommation vers des habitudes alimentaires plus durables et plus saines, notamment par une taxation avantageuse des produits à base de céréales complètes et de légumineuses. ■

Signataires : **Ricardo Azambuja**, Rennes School of Business; **Gilles Belaud**, professeur à l'Institut Agro; **Noé Bugaud**, étudiant en biologie; **Agnès Ducharme**, chercheuse en hydrologie, Paris; **Michel Duru**, directeur de recherche, agronome; **Ariane Lambert-Mogliansky**, professeure associée à l'Ecole d'économie de Paris; **Raphael Leblois**, docteur en biologie intégrative; **Marie Mourad**, docteur en sociologie, spécialiste de l'action contre le gaspillage alimentaire; **Josyane Ronchail**, enseignante-chercheuse à Sorbonne Université; **Audrey Sabbagh**, maîtresse de conférences à l'université Paris Cité; **Alexis Tantet**, chercheur au Laboratoire de météorologie dynamique; **Fabrice Vinatier**, chercheur au Laboratoire d'étude des interactions entre sol-agrosystème-hydrosystème; **Errol Vêla**, docteur en écologie végétale